

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **26 mars 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**
Nombre de pouvoirs : **8**

Le neuf avril deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Michèle VALIBUS.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à M. Tony CORNELISSEN ; M. Michel BUCHE à Mme Nicole BERTON ; M. Tony CALLA à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Sébastien DEVALIERE à Mme Martine PANNETIER ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Gilles BARBE et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20250409-042

Matière : 4.2.2 - Fonction publique – personnels contractuels – autres contractuels (alinéa 1 et 6)

Objet : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES (ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE)

Vu la circulaire n° DFEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi ;

Considérant la volonté de la commune d'Ussel de pouvoir mettre en place le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) au sein de ses services ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la poursuite du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) au sein des services de la commune d'Ussel,
- La création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour une durée de 12 mois à temps non complet de 28/35^{ème}, à compter du 24 mars 2025 dans le cadre des PEC,
- La création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial pour une durée de 12 mois à temps non complet de 26/35^{ème}, à compter du 1^{er} juillet 2025 dans le cadre des PEC,
- Autoriser Monsieur le Maire à conclure les contrats afférents,
- Inscrire les crédits au budget de la collectivité.

Fait en Mairie d'Ussel, le 9 avril 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS